



Une GALAXIE,
c'est grand !

L'AFM (Association

Familiale Mulliez) a des

Droits et des Devoirs !

Elle doit reclasser les **2389**
salariés Auchan touchés par le
PSE dans les autres entreprises
de l'AFM : **130** enseignes !

Une revendication CFDT de longue date.

La CFDT revendique que ce plan soit ouvert à la **substitution**
et que le **Plan de Départ Volontaire (PDV)** soit ouvert au plus grand nombre.

Les principales enseignes de l'AFM ont bénéficié d'un avantage fiscal considérable
au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), un montant total
de plus **d'1 milliard d'euros** ces dernières années !

Mais, à quoi a servi cet argent ?



Il aurait dû permettre de garantir l'emploi : au lieu de cela, **des licenciements massifs !**

Est-il acceptable de bénéficier d'avantages fiscaux aussi colossaux, sans aucune contrepartie ?

Le gouvernement demandera-t-il des comptes ?

Les salariés exigent des réponses.

Les élus CFDT, avec TOI et pour TOI !